RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00641
Numéro SIREN : 521 488 114
Nom ou dénomination : BLOT HABITAT PACE

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 7543

Greffe du tribunal de commerce de Rennes

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/7543

Déposant :

Nom/dénomination : BLOT HABITAT PACE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 521 488 114

N° gestion : 2010 B 00641

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

...BITAT PACE
93 A av. HENRI FREVILLE
35000 RENNES

Bilan - Actif

Déclaration au 31/01/2020

07543

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/01/2020	31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	588	588		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	54 728	22 132	32 596	40 851
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	480		480	480
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	991
ACTIF IMMOBILISE	**59 796**	**22 720**	**37 076**	**42 322**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	26 160		26 160	13 353
Autres créances	8 731		8 731	20 405
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	700 175		700 175	500 125
(dont actions propres :)				
Disponibilités	158 284		158 284	209 244
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	6 134		6 134	23 985
ACTIF CIRCULANT	**899 485**		**899 485**	**767 113**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**959 281**	**22 720**	**936 560**	**809 434**

DÉPOSÉ AU 30 JUIL. 2020 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BITAT PACE
93 A av. HENRI FREVILLE
35000 RENNES

Bilan - Passif

Déclaration au 31/01/2020

Rubriques			31/01/2020	31/01/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	87 500)	87 500	87 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			8 750	8 750
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	529 239	336 310
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			201 039	192 929
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**826 528**	**625 489**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			52 647	40 135
Dettes fiscales et sociales			38 386	54 811
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			19 000	89 000
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**110 032**	**183 945**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**936 560**	**809 434**

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

...BITAT PACE
93 A av. HENRI FREVILLE
35000 RENNES

Compte de résultat

Déclaration au 31/01/2020

Rubriques	France	Exportation	31/01/2020	31/01/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	732 705		732 705	698 843
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**732 705**		**732 705**	**698 843**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			270	904
Autres produits			315	68
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**733 290**	**699 815**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			158 007	134 921
Impôts, taxes et versements assimilés			2 362	3 559
Salaires et traitements			202 762	205 353
Charges sociales			83 780	83 683
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 255	6 499
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			76	80
		CHARGES D'EXPLOITATION	**455 242**	**434 095**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**278 049**	**265 720**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 172	1 319
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**1 172**	**1 319**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES		
		RESULTAT FINANCIER	**1 172**	**1 319**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**279 221**	**267 039**

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017
BITAT PACE
93 A av. HENRI FREVILLE
35000 RENNES

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif ——— 3
Bilan - Passif ——— 4
Compte de résultat ——— 5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif ——— 8
Détail des comptes - Passif ——— 10
Détail des comptes - Charges ——— 12
Détail des comptes - Produits ——— 16

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BLOT HABITAT PACE

93 A Avenue HENRI FREVILLE

35000 RENNES

Comptes au 31/01/2020

[redacted]



Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

[redacted]

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUILLET 2020

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020

1. L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020, approuve l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de **201 039 €.**

2. Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune dépense déductible fiscalement et visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME RESOLUTION
Conventions règlementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de commerce, déclare approuver sans réserve chacune des conventions signalées dans ledit rapport.

Chaque convention soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, a été approuvée par l'autre associé.

TROISIEME RESOLUTION
Quitus au gérant

L'assemblée générale donne à M. Olivier LAMY, gérant au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, quitus entier et sans réserve de l'accomplissement de sa mission durant ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION
Affectation du résultat - Dividendes antérieurs

L'assemblée générale, approuvant la proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice net comptable d'un montant de **DEUX CENT UN MILLE TRENTE NEUF (201 039 €),** comme suit :

- **L'intégralité aux associés à titre de dividendes**

L'assemblée générale décide de distribuer à titre de dividendes une somme complémentaire de **CENT QUATRE-VINGT DIX MILLE (190 000) Euros** par prélèvement sur le poste « Autres réserves » qui s'élève au titre de l'exercice clos le 31.01.2020 à la somme de 529 239 Euros.

OL

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Ainsi, les associés percevront une somme globale de **TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TRENTE NEUF (391 039) Euros.**

Ce dividende est distribuable au siège social à compter de ce jour. Il sera réparti entre les associés au prorata de leur participation dans le capital social.

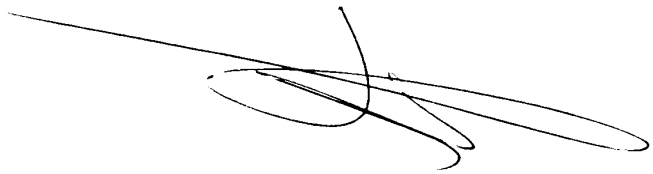
Conformément aux dispositions légales, les associés donnent acte à la gérance de lui avoir rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions suivantes sont intervenues :

Exercice clos le 31.01.2019 : Néant
Exercice clos le 31.01.2018 : 100.000 €
Exercice clos le 31.01.2017 : 90.000 €

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal ainsi que du bilan, compte de résultat et de l'annexe, en vue d'effectuer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, les dépôts requis par la règlementation en vigueur.

La Gérance



Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

[redacted]

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JUILLET 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT,
LE 9 JUILLET
A neuf heures,

Les associés de la Société BLOT HABITAT PACE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 87 500 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social – 93, Avenue Henri Fréville 35000 RENNES, sur convocation de la gérance.

Il résulte de la feuille de présence, signée par les associés en entrant en séance que sont présents ou représentés :

- **La Société BLOT IMMOBILIER**
 Représentée par Monsieur David BLOT
 propriétaire de.....5 250 parts

- **La Société LAMY INVEST**
 Représentée par Monsieur Olivier LAMY
 propriétaire de.....3.500 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur David BLOT, agissant en qualité de représentant de la société BLOT IMMOBILIER, associée majoritaire.

Monsieur Olivier LAMY remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Le cas échant, les pouvoirs des associés représentés,
- La copie des lettres de convocation adressées aux associés,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R. 223-18 et R. 223-19 du Code de Commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation

OL

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020,
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020

1. L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020, approuve l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de **201 039 €.**

2. Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent **aucune dépense déductible fiscalement** et visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
Conventions règlementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de commerce, déclare approuver sans réserve chacune des conventions signalées dans ledit rapport.

Chaque convention soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, a été approuvée par l'autre associé.

TROISIEME RESOLUTION
Quitus au gérant

L'assemblée générale donne à M. Olivier LAMY, gérant au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, quitus entier et sans réserve de l'accomplissement de sa mission durant ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
Affectation du résultat - Dividendes antérieurs

L'assemblée générale, approuvant la proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice net comptable d'un montant de **DEUX CENT UN MILLE TRENTE NEUF (201 039 €),** comme suit :

01

2

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- **L'intégralité aux associés à titre de dividendes**

L'assemblée générale décide de distribuer à titre de dividendes une somme complémentaire de **CENT QUATRE-VINGT DIX MILLE (190 000) Euros** par prélèvement sur le poste « Autres réserves » qui s'élève au titre de l'exercice clos le 31.01.2020 à la somme de 529 239 Euros.

Ainsi, les associés percevront une somme globale de **TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE TRENTE NEUF (391 039) Euros.**

Ce dividende est distribuable au siège social à compter de ce jour. Il sera réparti entre les associés au prorata de leur participation dans le capital social.

Conformément aux dispositions légales, les associés donnent acte à la gérance de lui avoir rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions suivantes sont intervenues :

Exercice clos le 31.01.2019 : Néant
Exercice clos le 31.01.2018 : 100.000 €
Exercice clos le 31.01.2017 : 90.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal ainsi que du bilan, compte de résultat et de l'annexe, en vue d'effectuer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, les dépôts requis par la règlementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les participants.

BLOT IMMOBILIER,
M. David BLOT, ès-qualités

LAMY INVEST,
M. Olivier LAMY, ès-qualités

Copie certifiée conforme
SL / 03/08/2020 16:15:25
N° de dépôt - 2020/7543 / 521488114